

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 20 Mai 2025

Présents : Grégory BESSET, Hamid TOUZANI, Christophe SABIN, Abdeslam MOUSSATEN, Olivier GUICHERD, Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN, Denis BLANC, Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX, Baptiste PIQUET

Assiste : Alexis CURT

Invités : Xavier PERRELLE, Christian CHAVERNOZ, Frédéric BARATHIEU GRINAND

Appel à candidature : En vue de la constitution de son bureau pour la saison 2025-2026, la CDA recrute les arbitres mais aussi les dirigeants, éducateurs, joueurs, souhaitant intégrer notre groupe. Pour rappel, la CDA se réunit chaque mardi à 18h et mène des actions de sensibilisation, formation, fidélisation auprès des arbitres et des clubs tout au long de l'année.

Pour toute candidature ou demande de renseignements, écrire au district ou contacter Grégory BESSET au 06.74.19.12.92 (gregory.besset@orange.fr)

Les classements des arbitres ont été validés par la commission de l'arbitrage et la sous-commission observations, **ceux-ci seront publiés la semaine du 9 juin** dans le présent PV et le site du district. Jusqu'à cette date, et par souci d'équité, aucune information ne sera donnée à un arbitre sur son classement par quelque biais que ce soit. Merci de la compréhension de chacun.

La CDA remercie les observateurs qui pour leur participation à cette réunion ainsi que pour toutes leurs actions menées durant la saison en faveur de l'amélioration de l'arbitrage dans notre district.

La CDA rappelle encore une fois que **tout incident doit faire l'objet d'un rapport et doit être signalé le plus rapidement possible à la CDA** et/ou au district, il n'est pas envisageable que des faits graves, conduisant parfois à l'intervention des forces de l'ordre sur les terrains ne soient même pas portés à notre connaissance par les arbitres concernés !!!

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Mohamed LARABI, courrier annonçant son déménagement et son rattachement au district de l'Hérault pour la saison 2025-2026, la CDA remercie chaleureusement Mohamed pour toutes ses années de bons et loyaux services dans notre district et lui souhaite une bonne continuation,
- François NOURI, rapport concernant un carton rouge sur la rencontre de D1 féminine Mille Étangs/Attignat du dimanche 18 mai,
- Victor Le Guenne et Maxence Richir, courrier annonçant le forfait d'une équipe, la CDA rappelle que si un arbitre se déplace sur un match sans avoir été prévenu en amont d'un match annulé, ses frais de déplacement sont dus par le club responsable (et non les indemnités d'arbitrage puisque le match n'a pas eu lieu), **la CDA rappelle qu'il est évidemment un délit de falsifier la signature d'un officiel sur une feuille de match pour dissimuler le forfait d'une équipe,**
- Ugo MOUREAUX, demande concernant son intégration en sports études arbitrage,
- Salah BOUSSEBHA, annonçant son indisponibilité pour blessure, la CDA rappelle que pour toute indisponibilité médicale supérieure à 72H, un certificat médical daté doit obligatoirement être fourni au district,
- Emre YETIM et Adrien JOSSIER, demandes concernant des désignations, réponses faites,
- Bertrand PLASSON, annonçant sa disponibilité pour le 31 mai,
- Bertrand PLASSON, courrier pour remercier et féliciter ses assistants et les clubs de l'OSR et du PVFC pour leur attitude lors de leur match du 18 mai,
- Christophe SABIN, demande pour devenir arbitre assistant spécifique à partir de la saison 2025-2026, demande acceptée par la CDA,
- Alexandre UNAUI, échange concernant la protection des données des arbitres, la CDA étudie la proposition et fera un retour,

- Marwan KEMMOUN, certificat médical du 14 au 28 mai, la CDA rappelle qu'il est évidemment interdit à un arbitre ayant fourni un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive de figurer sur une feuille de match en tant que joueur pendant cette période, dans le cas contraire, le joueur et le club sont passibles de sanction,
- Oriane ROBERT, certificat médical suite à une blessure sur le match U15 ESR/Plaine Revermont du dimanche 18 mai,
- Erdogan KILINC, demande pour arbitrer la finale de la Coupe Tremblay, la CDA rappelle que **les désignations sur les finales sont des récompenses dévolues aux meilleurs arbitres de la saison**,
- Loriane MOLLICONE, certificat médical jusqu'au 1^{er} juin,

Courriers club :

- ISNFC CHANEINS, demande de rendez-vous à la CDA pour discuter des problématiques liées à l'arbitrage et au statut de l'arbitrage, la CDA accepte bien volontiers de rencontrer les dirigeants du club, rencontre fixée au mardi 27 mai à 19H
- OSR, rapport concernant des incidents sur la rencontre OSR/ACCFT Bourg en U15 du dimanche 18 mai, dossier traité par la commission compétente,
- FC ARTEMARE VALROMEY, annonçant l'absence d'un arbitre sur un match,
- DORTAN LAVANCIA, demande d'arbitre officiel sur le match Dortan/Bellignat du dimanche 25 mai, réponse positive faite
- MONTREAL LA CLUSE, annonçant l'absence d'un arbitre sur le match U15 Montréal/PVFC
- BOURG SUD, rapport concernant des incidents sur la rencontre U18 Bourg Sud/Bresse Nord du samedi 17 mai, dossier traité par la commission compétente
- BRESSE NORD, rapport concernant des incidents sur la rencontre U18 Bourg Sud/Bresse Nord du samedi 17 mai, dossier traité par la commission compétente
- FC VEYLE SAÔNE, demande concernant les arbitres du club et réponse positive concernant **la journée de rentrée des arbitres : cette journée aura donc lieu le samedi 6 septembre sur le complexe de Laiz (détails et précisions à venir), la CDA remercie le club de Veyle Saône pour son accueil**,
- FCT VIRIEU, FC VEYLE SAÔNE, VALSERHONE, demandes d'arbitres officiels pour les rencontres U15 et U18 du week end des 24 et 25 mai, réponses faites,
- FC MAS RILLIER, rapport concernant des incidents sur le match U15 Mas Rillier/Meximieux du dimanche 18 mai,
- AIN SUD et NANTUA, échanges concernant les désignations d'un arbitre du club et sa couverture au statut de l'arbitrage,

Divers

Vincent GENE BRIER, annonçant la tenue d'une formation de formateurs en arbitrage par la Ligue, Antony GAUTIER/Alain SARS, différents courriers et échanges concernant l'évolution de l'arbitrage suite au symposium des présidents de CDA/CRA ayant eu lieu à Clairefontaine les 17 et 18 mai derniers

- Prochaine réunion mardi 27 mai à 18h au district

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le Samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation a été envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	bertuitx@gmail.com
BOULIVAN	Noam	ENT.S. REVERMONTTOISE	marjorieblondeau@orange.fr
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTTOISE	yoan.cevasco@hotmail.fr
HYVERNAT	Hugo	OSR 01	vincent.hyvernatsfree.fr
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTTOISE	pinel.laurent@sfr.fr
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	alisebriere@hotmail.com
BOURGEAY	Matteo	C.S. LAGNIEU	vanesmatt@free.fr
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	mag.rablet@gmail.com
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTTOISE	anelthier@gmail.com